

Image not found or type unknown



Baisse du taux horaire en cdi

Par **romkat**, le **03/03/2010 à 18:00**

Bonjour, rnje travail en tant que docker je suis en cdi depuis septembre 1999 je voudrais savoir si mon employeur avait droit de me baisser mon taux horaire du jour au lendemain car j été a 12euros 83 et je suis passer a 10euros 82 il me dit qu il me donne une prime de fonction a la place est ce normale merci d avance pour vos réponses